

Compte-rendu de la Commission Copropriété du 19 juillet 2023

Réunion par vidéo conférence de 9h30 à 11h

Membres du GHP présents : Carine BENSIMON (URBANIS), René BRESSON, Pierre OLIVIER (COPRO+), Yves JULOU
Excusés : Liza BENHAMOU (CITEMETRIE), Louiza ZEMERLI (AUFJ), David PEREZ (URBANIS), Serge SOKOLSKY (APIC),

1. Rappel des décisions prises le 27 juin

Suite du travail collectif

- David travaille sur un document recensant les facteurs de blocage et proposant des pistes de solution. Il transmet ce document aux membres de la commission dans la semaine du 3 au 7 juillet.
- Les membres de la commission se retrouvent [mercredi 19 juillet à 9h30](#) en visio pour valider les sujets à développer et les exemples illustrant les propos pour la table ronde, et pour se répartir les sujets à approfondir pendant l'été.

Organisation de la table ronde

- Date : **30 novembre 2023** de 14h à 17h

Cet horaire paraît préférable à un horaire en soirée si on veut inviter des techniciens des Collectivités locales ou d'autres organisations.

- Déroulement

Trois tables rondes de 50 mn chacune, avec des intervenants différents, comprenant 30mn de présentation d'une thématique et 20mn de questions-discussion avec la salle.

Les deux premières tables rondes seraient consacrées à des thématiques à définir après notre réunion du 18 juillet. La troisième étant consacrée aux questions juridiques de l'organisation de la copropriété et à la synthèse conclusive.

L'animation des tables rondes pourrait être assurée par René Bresson. Il faudra aussi un témoin par thématique.

Un pot est à organiser ensuite.

- Le lieu

Il faut chercher un lieu pouvant accueillir au moins 100 personnes à Paris (une jauge entre 100 et 200 personnes paraît convenir).

2. Relevé de décisions du 19 juillet

Organisation de la table ronde

- La date du **30 novembre 2023** de 14h à 17h est confirmée. Un pot est à organiser entre 17h et 18h.
- Le lieu : **Pavillon de l' Arsenal à Paris, 4^{ème}**, salle de projection. Cette salle de 85 m2 peut contenir 90 personnes. **OK**
- Le mail d'invitation
 - Le mail proposé par Yves est repris en séance. Carine lui a ajouté un lien renvoyant sur un google form permettant aux destinataires de s'inscrire. Elle a demandé à Alex Ferreira de préparer un carton « Save the date » aux couleurs de l'ACAD qui sera envoyé en pj au mail d'invitation. **OK Ne faut-il pas sur le carton rajouter même en petit le nom des structures du GHP pour que nos contacts fassent le lien ?**
 - Yves adresse au plus vite (si possible ce jour) aux membres du GHP ce mail d'invitation enrichi du lien d'inscription et de la pièce jointe.
- Les invitations
 - Un tableau partagé permet à chaque membre du GHP d'inscrire les personnes qu'il a invitées. Le tableau est accessible par ce lien :
<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1SgMTyeOIAd40-qLSPEPb8XqA6R4fcn5/edit?usp=sharing&oid=114711406672979468926&rtpof=true&sd=true>
 - Yves invite Sébastien Wagner, Simon Corteville et Jessica Brouard Masson de l'Anah
 - Chaque membre du GHP invite ses clients, ses partenaires, ou des personnes ressources intéressantes.

Rappel du public cible :
 - collectivités locales,
 - Fédérations de syndicats, FNAIM, UNIS, Quali SR, ARC, **CERQUAL**
 - Associations : CSCV, CSF, ANIL, ALEC
 - Anah centrale, DDT, Plan Bâtiment durable, PUCA, DHUP, CNEC, **ANRU ? Action Logement ?**

Déroulement de la table ronde

La table ronde pourrait se dérouler en 3 temps :

1 - Pour massifier, identifier les conditions de réussite

- Des instances de gestion qui fonctionnent
- Une structure juridique de la copro clarifiée
- Des copropriétaires motivés

- Une trésorerie qui ne soit pas dans le rouge
- Un accompagnement de projet de qualité

Prenons nous comme exemple de référence une copropriété en difficulté (OPAH ou PDS) ou une copropriété en MPR ? Il me semblerait intéressant en comparant 2 situations de ce type de voir ce qui rend le travail plus long et complexe en cas de copropriété en difficulté et quels seraient les blocages à lever.

2 - les contraintes techniques d'un projet de rénovation thermique

Questions : Des exemples ont-ils été évoqués lors de la réunion ? Que prenons nous comme illustration ? une copropriété en PDS qui a réalisé des travaux de création d'un réseau de géothermie et d'ITE ? celui d'une copropriété qui a fait un programme global en 4 tranches ? une copropriété qui n'a pas pu faire d'ITE ?....

3 - Tout un système à reprendre : l'organisation juridique de la copropriété régie par la loi de 1965 Sur la forme, il me semble préférable de recentrer le débat sur les points de blocage à lever pour faciliter la massification et être dans le thème... même si sur le fond, l'organisation générale devra tôt ou tard être revue

A faire

- Si c'est possible pour David, reprendre son tableau et l'organiser en 3 colonnes regroupant les 3 thématiques évoquées ci-dessus
- Au vu du faible nombre de participants à cette réunion, il a été décidé de se revoir mercredi 23 août à 9h30 pour valider les thèmes des 3 tables rondes, choisir les exemples à présenter et répartir les sujets à travailler.
- La réunion du 5 septembre devra valider un programme détaillé qui sera proposé à l'appui d'un rappel de l'événement
- Chaque membre du GHP lance ses invitations à l'aide du mail adressé par Yves ce même jour, et remplit le tableau d'inscriptions partagé
- Yves invite Sébastien Catté-Wagner à participer à cette rencontre

Prochaines réunions de la commission copro

Mercredi 23 août	9h30 – 11h
Mardi 5 septembre 2023	14h - 15 h30

CR rédigé par Y Julou le 19 juillet 2023